

19.02.2018 - 14:16 Uhr

## La Suisse comme région linguistique du romanche Le romanche fête ses 80 ans en tant que langue nationale suisse

*Coire/Berne (ots) -*

Le 20 février 1938, le romanche a été déclaré quatrième langue nationale de la Suisse. Afin de commémorer cet événement historique, mais surtout pour souligner les défis qui attendent la communauté romanophone, la Lia Rumantscha (LR) a organisé une conférence de presse nationale, le 19 février 2018 à Berne. Elle demande la reconnaissance de l'ensemble de la Suisse comme territoire de la quatrième langue nationale et, partant, un plus grand engagement de la Confédération.

Le 20 février 2018, il y a exactement 80 ans que le romanche a été déclaré langue nationale par votation populaire avec une majorité de 92% des voix. En tant qu'organisation faitière des associations de langue et de culture romanches, la LR profite de cet anniversaire pour jeter un regard vers l'avenir.

Considérer la Suisse comme un tout

Johannes Flury, président de la LR, a lancé le débat avec des réflexions sur le principe de territorialité de la langue romanche. Aujourd'hui, plus d'un tiers de la population romanche vit en dehors de sa région linguistique traditionnelle. Il convient donc de considérer l'ensemble de la Suisse comme région linguistique de la quatrième langue nationale, et les mesures de soutien doivent tenir compte de cette circonstance. Car le romanche contribue également à l'identité particulière de la Suisse. Mario Cavigelli, président du gouvernement grison, a également défendu cette position. Dans son allocution, Mario Cavigelli s'est référé à l'écrivain Pater Bichsel, selon lequel les Suissesses et les Suisses estimeraient que le quadrilinguisme serait quelque chose comme un « bien commun ». Tout citoyen ne pourrait, certes, pas parler les quatre langues, mais bien la Suisse en tant que collectivité. Le président du gouvernement grison a ainsi souligné l'importance de l'ancrage du romanche en tant que langue nationale dans la Constitution fédérale. La Suisse serait une nation qui favoriserait la cohésion du pays et de ses habitants en accordant respectueusement une place importante à tous les groupes de population du pays et à leurs langues respectives, et en permettant ainsi l'individualité et la diversité.

Les acteurs doivent collaborer

Martin Gabriel, secrétaire général de la LR, s'est ensuite penché sur les tâches de la communauté romanophone, dans le cadre d'une discussion avec la comédienne Annina Sedlacek, de Sent. Que fait-elle pour contrer efficacement le recul de sa langue ? La Confédération et le canton des Grisons s'acquittent-ils comme il se doit des tâches qui leur incombent en vertu de la législation sur les langues ? Quels sont les défis qui attendent la Lia Rumantscha ces prochaines années ? Ce faisant, ils se sont efforcés de déterminer les responsabilités pour que le romanche puisse continuer d'apporter sa contribution importante à la diversité de la Suisse, grâce à une collaboration efficace de tous les acteurs. D'une part, il faut veiller à ce que le romanche soit utilisé et encouragé dans sa région d'origine, malgré des éléments nouveaux comme les fusions de communes et le déclin de la population. D'autre part, la Confédération doit absolument mettre à disposition des moyens financiers, afin de créer des offres permettant aux Romanches de la diaspora d'entretenir et de transmettre leur langue.

Contact:

Lia Rumantscha  
Andreas Gabriel  
manader Affars publics  
www.liarumantscha.ch

Via da la Plessur 47 | 7001 Cuir  
telefon +41 (0)81 258 32 22 | telefonin +41 (0)79 650 83 89  
e-mail: andreas.gabriel@rumantsch.ch